MIERRE
- Dentiste,
ge de la maison dite
de l'église.
lents. Aurifications.
[1470
ULLE
e une **belle mai-**
nstruction, sise en la
comprenant 2 loge-
asin, four pour con-
jardins et charmille.
asin assurée.
nte des plus avan-
Albert BERTHOUD à
gné au dit lieu.
A. DAVET.
Fasel
'affaires,
mer le public qu'il
ureau à **Bulle,** au
la maison de MM.
face de l'*Hôtel des*
a Banque populaire.
cialement de recou-
et juridiques, repré-
illites et discussions,
contentieuses et non
ce d'immeubles, etc.
de Montbarry.
du MOLÉSON Service d'omnibus
alpestre le plus splen-
pied du Moléson.
reuses: Hydrogène sul-
sulfate de magnésie, etc.
dies des voies digestives
de la peau, etc. — Scro-
Cure de lait.
el de l'Union à Bulle à 8 h
Dr. Pégaitaz.
r, à l'*Union*, à Bulle.
S MAIGRES
ndre.
maigres à vendre *par*
s le 1/2 kilo, se trou-
fabrique de beurre
& **Musy** à **Bulle.**
cisco Moret
mmerce, Bulle
d'olives
. 2»50 le litre.
RTANT.
dents naturelles
cer celles qui sont
us voulez jouir
nté. [1271
NS GRATUITES
M. **F. Bugnon,**
à **Fribourg,** le-
Bulle, Hôtel de
jours de foire.
nnerres
paratonnerres
nées à vapeur et bâ-
nres, selon prescrip-
Réparations et essais
x paratonnerres.
et garanti. Prix mo-
ter, *constructeur,*
s Alpes, à BULLE.
norée Steiner
struction des
ots et campagnols,
e 50 centimes le fla-
Gremaud, notaire.
yère. Gérant: Ch. Morel

QUATRIÈME ANNÉE. **N° 32.** **En avant la Grue!** SAMEDI, 8 Août 1885

LA GRUYÈRE

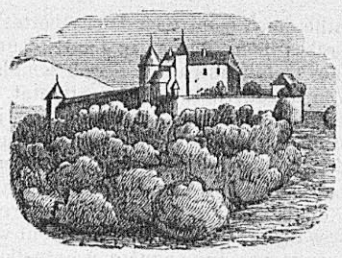

JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE.

Paraissant tous les Samedis.

BUREAU DU JOURNAL: **Grand'Rue N° 295, BULLE.**

PRIX DE L'ABONNEMENT:
Pour la Suisse: 1 an Fr. 3.50
» » 6 mois » 2.—
Pour l'Etranger le port en sus.

Prix du Numéro 15 Cts.

On s'abonne à tous les bureaux de poste.

Prix des Annonces et Réclames.
Annonces: Pour le Canton 10 Cts.; pour la Suisse 15 Cts. la ligne ou son espace.
Réclames 50 Cts. la ligne.

Lettres et argents franc de port.

BULLE, le 7 Août 1885.

La gymnastique politique.

L'injustice est tellement l'état naturel de notre administration depuis qu'elle est tombée au pouvoir de la synagogue du N° 13 qu'il n'est bientôt plus un seul de ses actes qui n'en soit entaché.

Et cette injustice se pratique partout, en haut comme en bas, par le Conseil d'Etat, par ses proconsuls, ses magistrats dans les districts, à la face même du crucifix des prétoires aussi bien que par ces milliers de fonctionnaires de tout ordre, de tout acabit dont nous sommes empoisonnés. L'injustice est la monnaie courante de notre excellent gouvernement. L'arbre ne peut porter que ses fruits : l'épine ne donne pas du raisin.

Quel scandale par exemple que ce refus de subside pour la fête cantonale de gymnastique que donnent cette année nos amis d'Estavayer-le-Lac !

Quoi ! Les statuts de la Société cantonale de gymnastique prescrivent par un article formel qu'il ne doit pas être fait de politique dans la Société ; et voilà qu'une espèce de section de tépelets qui s'est constituée à Fribourg sous le nom de : *Freiburgia, Société conservatrice de gymnastique,* prétend forcer la main aux autres sections du canton qui constituent la Société cantonale pour y être agréée, en ayant déjà de la politique dans son nom de baptême : *Freiburgia, Société conservatrice de gymnastique !*

Est-ce que les autres sections n'ont pas eu raison de répondre à la Freiburgia : « Nos statuts interdisent formellement la politique ; vous faites, vous, de la politique déjà dans votre titre de société : nous ne pouvons vous recevoir ainsi » ? Quoi de plus correct ?

Mais la tépelète *Freiburgia* compte dans son sein comme membres honoraires ou inspirateurs les principaux rabbins de la synagogue et se trouve naturellement placée sous la protection de celle-ci.

Il n'en fallut naturellement pas davantage pour faire partir en guerre notre illustre Conseil d'Etat qui n'est que le docile instrument des vengeances de la synagogue. Immédiatement il fit notifier à la Société cantonale de gymnastique que le subside que l'Etat accorde toujours, en pareil cas, aux sociétés d'utilité publique lui était refusé.

Ainsi le gouvernement du canton de Fribourg refuse à une société d'utilité publique le subside toujours accordé, cela par le motif que cette société n'a pas voulu violer ses propres statuts en recevant dans son sein une section *politique* de gymnastique ; ainsi l'argent des contribuables fribourgeois, l'argent de tout le monde, celui des publicards, des libéraux comme celui des autres ne doit aller à des subsides qu'à la condition que ces subsides serviront de propagande tépelète !

Oh ! allons donc ! Et la presse des reptiles de tempêter contre la société cantonale de gymnastique, de l'accuser d'intolérance, de faire de la politique quand elle se défend au contraire d'en faire et que précisément elle ne veut pas agréer telle section dans son sein parce que cette section fait comme telle de la politique, et de la politique jusque dans son nom ! C'est l'histoire du filou de foire qui crie lui-même : « au voleur » pour détourner de lui l'attention.

CONFÉDÉRATION

Tir fédéral. — Du 19 au 29 juillet, il a passé par la gare de Berne, tant en partants qu'en arrivants, 450,950 personnes. La ligne du Jura, à elle seule, a eu 154,353 voyageurs.

Les journées où la fréquentation a été la plus forte sont le dimanche 19, jour d'ouverture, 61,556 personnes ; le jeudi 23, jour officiel, 66,033, et le dimanche 26, second dimanche de tir, 70,909.

On ne parle ici que des visiteurs venus en chemins de fer. Comment évaluer ceux venus en char ou à pied ?

— A la cible *Patrie* (1500 prix) les cartons sont bons jusqu'à 30,954 degrés, à l'*Eiger* (800 prix) jusqu'à 22,264, au *Mönch* jusqu'à 31,365, à la *Jungfrau* 21,522, à la *Berna* (grande distance) 31,571. A la cible militaire le dernier des 1100 prix est gagné par 149,6 points et 5 coups touchés. Les mouches en dessous de 1891 degrés ne sont plus bonnes. A la série il faut 64 points.

Entreprise Favre. — Samedi dernier, 25 juillet, les commanditaires et les cautions de l'entreprise Favre ont soldé leurs comptes et payé l'honneur d'avoir été associés au grand travail du Gothard.

La perte totale est de fr. 5,882,839»37. Elle est supportée pour la presque totalité par les capitalistes genevois. L'héritière de Louis Favre est complétement ruinée.

Tir de Lyon. — Les sociétés de tir de Lyon viennent de lancer le plan du grand concours régional de tir organisé pour le 9 août et qui durera jusqu'au 24. Le total des prix s'élève à 100,000 fr. — Les compagnies françaises accordent un rabais de 50 0/0 aux tireurs qui se rendent au concours.

Le stand est divisé en trois pavillons aux distances de :

25 mètres (pistolet).
30 » (tir scolaire et revolver).
50 » (fusil de chasse ; cible mouvante).
200 » (armes de précision).
300 » » »

Les tireurs peuvent prendre connaissance du programme du concours de tir au bureau de la *Gruyère.*

Congrès. — M. le professeur Daguet, à Neuchâtel, vient d'être appelé à la vice-présidence d'une des trois sections du congrès international des instituteurs, qui aura lieu au Havre, au mois de septembre.

Consulats. — M. J. Morel, de Neuchâtel, consul de la Confédération suisse à Bruxelles, est mort presque subitement samedi dernier. M. Morel n'était qu'indisposé le matin, dit l'*Indépendance belge,* son indisposition n'inspirait aucune inquiétude aux siens. Le soir il n'était plus. M. Morel était le beau-père de M. Beernaert, ministre des finances de Belgique. Il occupait son poste de consul depuis de nombreuses années.

Berne. — La justice au pied lent parvient souvent à saisir le criminel au moment où il se croit sûr de l'impunité. Il y a environ 4 ans, un inconnu fut assassiné dans les environs de Bätterkinden et dé-

---

FEUILLETON DE LA *GRUYERE* 20

DANS LA GRUYÈRE

Impressions de voyage

(*Suite.*)

Peut-être la population serait-elle en droit de demander que les autorités compétentes prescrivissent de consacrer au chant une heure de chaque journée scolaire, répartie en deux demi-heures, dont l'une, le matin, pour inaugurer le travail de la classe en élevant les jeunes cœurs, et l'autre, l'après-midi, pour terminer par quelque chose qui les rassérène et les attire. La tâche studieuse du jour, précédée ainsi et en tout premier lieu de quelque motet simple et grave, puis de la mélodie touchante d'une gracieuse chanson, d'un chant patriotique, n'en subirait aucun détriment, bien au contraire ; et quand elle serait immédiatement suivie d'un chœur harmonieux de voix fraîches exécutant une charmante composition, d'une inspiration vraiment poétique, l'enfance et l'adolescence seraient, avantageusement pour elles, détournées pendant quelques moments de penser aux distractions qu'elles espèrent toujours se procurer immédiatement après l'école.

Il y a là toute une moisson à faire pour le cœur et l'esprit.

Et l'un de ses résultats sera que dans peu les adultes n'en chanteront que mieux, ce qui peut être envisagé comme un grand agrément de plus pour toute la contrée. Car pourquoi, aux heures de loisir, quand la nuit monte aux flancs des montagnes, les vachers ne se récréeraient-ils pas quelquefois par des duos ou des trios exécutés, autour de l'âtre ou devant le chalet en face de la nature, simplement, sans prétention autre que la justesse et le sentiment ? pourquoi le garde-génisses ne charmerait-il pas sa solitude de quelque vraie mélodie, prêtant une âme à l'air pur qui alors ondule sonore vers les hauteurs, par les versants et jusqu'au fond des gorges ? pourquoi, dans la plaine, quand la journée est terminée et qu'on rentre les derniers chars gémissant sous le poids du foin entassé, les faneurs et les faneuses ne réjouiraient-ils pas eux-mêmes et les alentours par des airs harmonieux qui obvieraient aux propos graveleux et aux mauvaises plaisanteries ?

Le chant est en effet un précieux élément d'éducation. Seulement il faut que les textes en expriment des émotions belles et pures, des sentiments doux et vrais ; car la chansonnette équivoque, la chanson égrillarde, toute pleine d'esprit qu'elle peut être parfois, n'est en son lieu que dans certaines compagnies, mais elle ne saurait avoir aucune signification pour les cœurs naïfs d'une population montagnarde.

Avant de quitter ce sujet, je tiens à exprimer un vœu que j'ai souvent conçu en parcourant les montagnes de la Gruyère : c'est de voir quelquefois aux mains des jeunes armaillis, des garde-génisses ou des garçons vachers l'un ou l'autre instrument de musique, facilement transportable, comme, par exemple, une flûte, un accordéon, ou quelque clarinette pas trop criarde, afin de continuer à pratiquer, aux heures du repos, un enseignement qu'ils auraient reçu pendant certaines soirées d'hiver, et de perfectionner ainsi une dextérité non seulement agréable, mais encore utile : agréable, en ce que l'estivage serait de cette manière parsemé d'agréments d'autant plus vrais que les sons d'une douce musique semblent tout particulièrement propres à charmer le silence des hautes vallées ; utile, en ce que les jeunes gens qui se livreraient de temps à autre à cette sorte d'exercices rompraient, le soir, la vide monotonie des travaux journaliers, procureraient des distractions bienvenues à leurs compagnons et aux hôtes étrangers du chalet, favoriseraient le développement du sens musical parmi les montagnards, et, dans les réjouissances publiques, aux bénichons, fourniraient peut-être de bons ménétriers à la contrée.

Et qu'on ne veuille pas voir en ceci de minces détails. Les petits corps de musique dans les villages gagneraient à ce nouvel usage ; le goût musical y trouverait un aliment ; on aurait sous la main pour les fêtes de paroisse, les réjouissances en commun, des orchestres modestes, mais suffisants, qui remplaceraient avec avantage certaines de

pouillé de sa montre et de ses bottes. Toutes les recherches pour découvrir l'auteur du crime furent vaines et le manteau de l'oubli semblait à tout jamais devoir recouvrir le sinistre attentat. Enfin le meurtrier se trahit lui-même ces derniers jours. Dans une fabrique des environs de Bienne travaillait un certain Frédéric Ramseyer. Un jour de bamboche il fit à l'un de ses camarades des allusions tranparentes au meurtre dont il s'agit, donna à entendre qu'il en avait *descendu un*, etc., etc. La police eut vent de la chose, on commença une enquête et actuellement l'assassin se trouve sous les verrous. *(Bund.)*

— Le bénéfice net de l'entreprise du tir fédéral sera considérable : le chiffre, on l'ignore. Il est question d'employer ce boni à soulager un peu les malheureux actionnaires du tir fédéral de Lugano et de venir en aide à l'orchestre de Berne, dont la caisse est non-seulement vide, mais souffre de ce mal affreux qu'on nomme le déficit.

Zurich. — Sur les 27 communes du district de Winterthour, 19, représentant le 84 % de la population, ont conclu une association à l'égard de l'abolition de la mendicité et décidé l'introduction du système de la nourriture et de logements pour les pauvres voyageurs, au lieu de secours en argent. Ce système est adopté à titre d'essai pour deux ans. Winterthour a une *Herberge* (Vordern Traub), érigée le 17 novembre 1884, dans le même sens, et se félicicite de voir diminuer le nombre des mendiants de profession.

— A propos des dommages causés par la grêle en 1885, on rappelle qu'en juillet 1520 Benedikt von Neustein et Christina Keller furent décapités pour avoir méchamment causé à Männedorf, Andelfingen et Schaffhouse, dit l'arrêt judiciaire, des orages de grêle survenus dans ces communes. En 1500 et le 27 juillet 1519, les bourgmestre et conseil de Zurich interdirent les danses, même lors des noces, comme attirant la grêle ! !

Lucerne. — Sur l'initiative du comité de secours pour les victimes de la grêle, on prépare à leur bénéfice une grande fête de nuit qui aurait lieu, si le temps est favorable, le samedi 8 août. D'après le programme, ce serait la fête la plus grandiose de ce genre qui aurait eu lieu jusqu'ici sur le lac des Quatre-Cantons. La recette totale sera attribuée aux malheureux dont les récoltes ont été ruinées, et les frais seront couverts par des contributions des propriétaires d'hôtels et de pensions, ainsi que par une allocation du conseil municipal. L'administration de la navigation à vapeur mettrait gratuitement trois de ses bateaux à la disposition du comité.

Grisons. — Une curiosité qui ne se trouve probablement dans aucun autre hôtel de la Suisse fait l'admiration des étrangers qui séjournent au Kurhaus de Tarasp : c'est le portier. Il paraît que ce brave homme est le plus fort actionnaire de l'établissement Il paie l'impôt pour une fortune de 100,000 francs.

— On évalue à dix mille le nombre des étrangers que les grandes chaleurs ont engagé à séjourner dans les stations climatériques des montagnes des Grisons.

Argovie. — Le résultat des élections au Grand Conseil est le suivant :

Sur 178 députés élus, on compte 58 catholiques-conservateurs, 57 libéraux, 40 radicaux et 23 modérés.

On ne compte que 40 députés nouveaux.

Les résultats de divers cercles manquent encore.

Les noms des huit candidats ecclésiastiques romains sont restés dans les urnes.

Le *Zofinger Tagblatt* calcule que la nouvelle assemblée comptera 1/5 de catholiques, 2/5 de libéraux, 2/5 de radicaux.

— Ce canton a souffert de la grêle presque autant que celui de Lucerne. Les districts les plus atteints sont ceux de Kulm, Lenzbourg, Muri, Bremgarten et Baden. Les communes ravagées sont au nombre de 44 avec une population totale de 35,025 habitants. On a évalué les dégâts à 2,240,000 francs. Quantité d'arbres fruitiers ont été brisés, la vigne est endommagée pour plusieurs années.

Vaud. — Ces jours derniers, une vache appartenant à M. Paul M., du Solliat, a mis bas un veau qui est un rare spécimen de ces anomalies que la nature se plaît parfois à créer. Ce veau, si on peut l'appeler de ce nom, n'a que deux jambes placées à l'arrière du corps et recourbées à leur extrémité en forme de crochet ; le corps est difforme, la tête tient du mouton et du porc et a, de chaque côté, une espèce de poche en peau d'assez grande dimension qui était remplie d'eau au moment de la naissance de l'animal. — De sexe, point. — La peau de ce *bipède* d'un nouveau genre sera, dit-on, envoyée au Musée cantonal.

— On annonce que la surlangue a fait son apparition dans plusieurs pâturages du Jura.

— Samedi, à 11 heures du soir, trois jeunes gens revenant de Villeneuve en petit bateau ont chaviré en face de Veytaux, en voulant changer de place pour ramer. Un seul savait nager et, par ses propres forces, a pu gagner le rivage. Attiré par les cris des naufragés, le radeleur de Territet, M. Pasteur, s'est porté à leur secours ; il a été assez heureux pour en sauver un, qui avait déjà perdu tout sentiment. Le dernier, un nommé Rapin, Henri, de Corcelles près Payerne, qui était en séjour chez ses deux amis de Veytaux, plus malheureux qu'eux, a disparu. Jusqu'à présent, son corps n'a pu être retrouvé.

— *Accident à Thoune.* — On télégraphie de Thoune, 5 août, au *Genevois* :

« Un accident est arrivé ce soir en chargeant un canon Krupp. Deux vaudois sont blessés. Aucun genevois ne servait la pièce. »

Neuchâtel. — Une bien triste nouvelle nous arrive du Locle.

M. Louis Gœtschmann, instituteur au collège, se rendait avec sa femme, vendredi soir, chez les parents de cette dernière, qui habitent la Combe-Monterban. Arrivé près de la fontaine rustique que l'on trouve au sortir du Bois la Longe, presque au fond de la Combe, il aperçut une pièce de bois qui descendait de la hauteur ; il recommanda à sa femme de ne pas bouger pour éviter le danger et il voulut courir pour se garer lui-même. Malheureusement, il tomba et ne put se relever assez à temps pour laisser passer le lourd billon qui l'entraîna avec lui en l'écrasant affreusement. Le malheureux survécut quelques minutes à ses blessures ; il mourut sans pouvoir dire un seul mot.

Sa pauvre jeune femme fut témoin de la catastrophe ; on peut juger de son immense désespoir. La douleur a été si imprévue et si forte qu'elle est tombée dans un état de prostration mille fois plus douloureux à voir que des larmes et des pleurs.

— La *Feuille d'Avis* apprend avec plaisir que M. le docteur professeur Daguet vient d'être appelé à la vice-présidence d'une des trois sections du Congrès international des instituteurs qui aura lieu au Havre au mois de septembre.

Genève. — Samedi, au marché de Genève, il a été saisi à cinq marchandes 260 kilos de fruits mal mûrs. Le même jour, à Carouge, une quarantaine de kilos de prunes et d'abricots, qui se trouvaient dans le même cas, ont été mis sous séquestre ; il a été aussi dressé contravention contre une femme vendant des plaques de beurre auxquelles il manquait 10 à 15 grammes.

— Il y a un mois que deux femmes ont été trouvées noyées près de la jetée des Eaux-Vives ; leur identité n'a pas encore été constatée ; tout fait présumer qu'elles se sont noyées en même temps et qu'il s'agit de la mère et de la fille. On ne saura jamais de quel sombre drame ce suicide est le dénouement.

— On signale de nouveau l'émission de fausses pièces de 20 fr., à l'effigie de la R. F. et au millésime de 1878 ; elles sont en platine doré et du même poids à peu près que celles en or.

CANTON DE FRIBOURG

Le Club Alpin.

Une sécheresse impitoyable désolait la terre. Les fleurs et les légumes se penchaient tristement sur leur tige. La crue des regains s'était arrêtée subitement. Nos prés avaient échangé leur gracieux tapis d'émeraude contre une couverture informe, déchiquetée et roussie. Les fontaines tarissaient. Les troupeaux fuyaient la haute montagne où ils ne trouvaient plus d'eau pour s'abreuver. Les torrents ne faisaient plus entendre leur doux murmure et montraient aux regards attristés des passants le squelette desséché de leur thalveg. La Trême seule tenait bon et s'efforçait de protester encore, par un mince filet d'eau, contre l'ukase anti-hygiénique mais débordant de bons principes que le Conseil communal de La Tour a publié contre les baigneurs d'eau fraîche.

Le Conseil communal bullois, si plein de sollicitude pour ses administrés, ne pouvait plus faire arroser les paisibles rues de Bulle qui disparaissaient dans des nuages de poussière brûlante. L'eau manquait.

Partout la désolation.

On a tout essayé pour faire venir la pluie ; rien n'y faisait.

Un dernier moyen restait : le Club Alpin. On connaît les sentiments élevés et les hautes aspirations de cette grimpante société. Touché de la détresse générale, le Club Alpin s'est levé comme un seul homme et choisit comme sujet à escalader, la Cape-au-Moine dont le front dénudé et le corps âpre, décharné et ascétique, offrent un grand caractère d'austérité.

L'effet fut aussi prompt qu'on l'espérait. A peine le Club Alpin était-il dans la montagne, le sac au dos, l'alpen-stock à la main et suant comme une fontaine du printemps, pour atteindre le chalet de la *Dzaou-y-jaourès* où il devait passer la nuit, que le ciel se couvrit de nuages réjouissants et qu'une bienfaisante pluie rendait la vie à la nature.

Une réunion de campagnards gruyériens résolut de prouver sa reconnaissance au Club Alpin. L'un d'eux proposa d'ouvrir une souscription pour offrir un parapluie d'honneur, en coton, à chacun des clubistes ayant participé à la course en question. Cette proposition fut acceptée avec enthousiasme et la *Gruyère* fut chargée de l'annoncer.

Par conséquent la *souscription des parapluies* est ouverte au public, au bureau de notre journal. Elle a déjà commencé ; les marchands de parapluies se sont fait inscrire tout d'abord en faisant leurs offres de service pour l'article en question, à des prix réduits.

---

ces musiques stridentes et détonnantes, qui jouent leurs rigodons au bord des ponts de danse aux jours des récréations villageoises. Ceci même pourrait devenir un gain palpable et mérité pour maint jeune Gruyérien. Qu'ils fassent donc des exercices dont je parle un petit trésor à la fois idéal et matériel pour leur gracieux pays ; car, au fond des hauts vallons ou sur les versants des sommets, la nature se montre toujours assez recueillie pour écouter avec charme les airs d'une voix sympathique ou les sons d'un mélodieux instrument ; et, dans la plaine, quand l'heure des récréations a sonné, les oreilles du public se sentiront flattées par des exécutions musicales pleines de promesses pour l'avenir.

Le riche qui ferait, je suppose, cadeau d'un accordéon à un garçon de chalet pauvre, mais doué, ne saurait se rendre compte, dans le moment même, de toute l'étendue de sa bonne action.

Le souci des choses de l'esprit et du cœur est le meilleur préservatif contre un entier envahissement de matérialisme, et par là j'arrive à ce grave défaut auquel j'ai fait allusion tout à l'heure. Ce n'est point comme terme de philosophie que ce mot de matérialisme doit être entendu ici ; je lui attribue pour signification un souci âpre et coustant des intérêts matériels, le culte de l'or, l'adoration des écus, à l'exclusion des préoccupations idéales. Certes, les Gruyériens ne sont pas tous sous l'empire du veau d'or, mais la généralité des hommes faits, oui. Du reste, ils ne sont pas les seuls qui pèchent ainsi contre la logique de la vie humaine ; ils partagent ce penchant absorbant avec la plupart des autres populations de la Suisse, et d'ailleurs ce matérialisme est un trait commun à des peuples entiers, par suite des progrès de l'agriculture, du commerce et de l'industrie partout.

Et pourtant, malgré ces conditions, il est permis d'appeler de ses vœux un avenir où, dans une contrée intéressante, avec une agglomération d'hommes intelligents, on saurait faire un juste partage entre les exigences de la vie matérielle et les besoins de la vie intellectuelle ; et cette contrée n'en serait que plus heureuse, car le bonheur ne gît pas uniquement dans la possession des choses palpables, puisqu'il y a de précieux biens qui planent au-dessus de la matière.

Si la Gruyère devenait une pareille contrée, ses habitants n'en seraient que plus enviables.

Entendons-nous cependant bien : les intérêts matériels sont parfaitement légitimes ; ils sont sous la sauvegarde du Créateur, qui a institué le travail et en consacre les fruits, qui a sanctionné le droit de propriété résultant de ce même travail. Une fois ici-bas, il faut que l'homme recherche un gain légitime et proportionné à ses peines, pour se devoir son pain à lui-même, ce qui est un point d'honneur, et ne pas tomber, sain de tous ses membres, à la charge de son prochain, pour se créer un intérieur et suffire à l'entretien de sa femme comme à l'éducation de ses enfants, secourir les déshérités, les malades, les infirmes, les vieillards nécessiteux, soit dans sa parenté, soit parmi ses autres semblables, assurer par prévoyance des aliments et un abri à ses vieux jours, approprier et même embellir le sanctuaire où se passe la majeure partie de son existence, faire le bien par esprit public, agir d'exemple dans des améliorations et des perfectionnements coûteux, mais profitables à ses concitoyens, et aussi pour satisfaire à des impôts qui, prélevés par la commune et par l'Etat, et lorsqu'ils ne pèsent pas trop sur le contribuable, ne sont que justes, puisqu'ils servent à payer la protection dont chacun doit jouir dans l'exercice de ses droits d'homme et dans sa liberté de citoyen. Tout individu le sait, on ne vit pas de l'air du temps, comme on dit, et l'insouciance conduit à la ruine ou y maintient. Le souci des intérêts matériels est donc justifié. Mais ne s'attacher qu'à eux ; songer uniquement à exploiter les hommes et les choses, à acquérir sans cesse de nouveaux biens pour mieux satisfaire des appétits immodérés, à augmenter ses moyens d'influence, d'ambition, de corruption peut-être, afin d'atteindre, si possible, le but de sa propre vanité ou de réaliser les vœux d'une famille fière, c'est négliger la plus belle moitié de l'existence ; or, ne consiste-t-elle pas, cette meilleure moitié, à cultiver les biens de l'esprit et du cœur, à goûter les plaisirs d'une aimable et intelligente sociabilité, à rechercher les moyens d'élever le niveau de l'activité générale par la propagation des lumières et le perfectionnement des diverses professions ?

(A suivre.)

PS. Des renseignements qui nous parviennent à la dernière heure nous permettent d'annoncer que le Club Alpin refusera, pour son compte, le produit de la souscription et l'appliquera à une bonne œuvre, aux pauvres grêlés de Lucerne.

La souscription n'en reste pas moins ouverte.

Vu les progrès de l'épizootie aphteuse, le banc sur le bétail est mis sur tout le territoire de la commune de Châtel-St-Denis, sur les pâturages alpestres de la commune de Semsales et sur les pâturages limitrophes du district de la Gruyère : Le Gros-Plané, le Petit-Plané, les Clefs, la Vernaz et le Petit-Chalet-Neuf.

Nous apprenons avec plaisir qu'une de nos compatriotes, Mlle Thérèse Gendre, fille de M. l'avocat Isaac Gendre, a obtenu, à Genève, des succès scolaires qui lui font honneur.

Au Conservatoire, elle a obtenu un deuxième prix consistant en une médaille, au concours de chant ; à l'Ecole des arts industriels, le premier prix de peinture ; à l'Ecole de dessin, le premier accessit consistant également en une médaille.

Le concours des juments poulinières accompagnées de leur poulain de l'année est fixé comme suit pour l'année 1885 :

Mardi 25 août, à 8 ½ h. du matin, à Romont, pour le district de la Glâne ;

Mercredi 26 août, à 8 ½ h. du matin, à Fribourg, sur les Places, pour les districts de la Sarine et de la Singine ;

Jeudi 27 août, à 8 ½ h. du matin, à Bulle, pour les districts de la Gruyère et de la Veveyse ;

Vendredi 28 août, à 8 h. du matin, à Estavayer, pour les districts de la Broye et du Lac.

Le concours des pouliches qualifiées pour la reproduction aura lieu :

A Fribourg, le mercredi 26 août, à 2 h. après midi, pour les districts de la Sarine, de la Singine, de la Broye et du Lac ;

A Bulle, le jeudi 27 août, à 2 h. après midi, pour les districts de la Gruyère, de la Glâne et de la Veveyse.

Une bonne note à M. le conseiller d'Etat Schaller.

On nous assure que l'érudit directeur de l'Instruction publique vient de prescrire comme livre de lecture dans les écoles un livre récent, très intéressant et très bien écrit, publié par l'imprimerie de la *Gruyère*, l'Histoire d'un Drapeau, par un *montagnard de la Gruyère*.

Tir fédéral : les sections.

Le tableau complet des sociétés qui ont participé au tir de section à Berne vient de paraître. Les sociétés étaient au nombre de 223. Des sociétés fribourgeoises les *Carabiniers de Bulle* ont obtenu le 36me prix avec le chiffre 377,46 ; la *Société de tir de Flamatt* le 80me prix avec le chiffre 267,22 ; les *Sous-Officiers de Fribourg* le 131me prix (237,75) ; celle de *Fribourg* le 198me prix avec 226,16 points. La 223me et dernière société est celle d'*Ueberstorf* avec 164,21.

Un conseil aux agriculteurs.

Vous venez de traverser une période de sécheresse qui a compromis gravement la récolte de vos regains et qui jettera une fâcheuse perturbation dans l'économie rurale de beaucoup d'entre vous. Cette sécheresse peut se reproduire l'année prochaine, car divers indices permettent de supposer que nous allons avoir une série d'années chaudes. La prudence exige donc que vous preniez, dès à présent, les précautions qui sont en votre pouvoir pour ne pas être *grillés*, une autre année.

Dans beaucoup d'endroits, on peut utiliser les cours d'eau qui descendent de nos montagnes, pour irriguer.

Pour cela, il faut creuser de petites rigoles, les subdiviser, étancher les unes et ouvrir les autres successivement, en un mot, s'arranger de manière à ce que le ruisseau qui coule dans le voisinage puisse, lorsque le besoin s'en fait sentir, humecter les différentes parties de vos prés.

Ces irrigations se pratiquent dans tous les pays où l'agriculteur est soucieux de se prémunir contre les effets nuisibles de la température. Les Italiens et surtout les Espagnols le font avec une intelligence remarquable. Sans cela, certaines parties de ces deux beaux pays seraient, presque chaque année, privées de récolte, par la chaleur.

Sans aller bien loin, nous voyons les Valaisans faire venir l'eau à grands frais, à quelques lieues loin, pour irriguer leurs vignes, leurs champs ou leurs prairies.

Une fois que ces petits travaux seront faits, vous n'aurez plus à redouter que le soleil ou la bise ne vienne brûler vos récoltes. Mais il faudra, dès cet automne, mettre la main à l'œuvre.

On n'a rien sans peine.

Cincinnatus.

Notre ami M. Albert Castella, notaire, de Bulle, vient d'être nommé greffier substitut du tribunal cantonal. Nos félicitations !

Concours des fromageries de la plaine.

MM. les fromagers de la *plaine* intentionnés de concourir, sont invités à s'inscrire d'ici au 16 août courant, auprès de la Commission composée de :

1° MM. Ecoffey, Juge à Sâles, pour la Gruyère.
2° » Genoud-Colliard, à Châtel-St-Denis, pour la Veveyse.
3° » Grandjean, laitier à Romont, pour la Glâne.
4° » J. Gumy à Fribourg et Clerc, fromager à Ecuvillens, pour la Sarine.

Ce délai écoulé, la Commission ne pourra admettre de nouvelles inscriptions.

Une somme de 400 fr. est destinée à ce concours.

Bulle, le 6 août 1885.

(Communiqué.) LA COMMISSION.

GRUYÈRE

Une histoire de syndic.

Prend-il, par aventure, caprice à un caporal quelconque de l'armée du salut tépelet de se débarrasser d'un conseiller communal qui lui fait ombrage, vite on fait nommer syndic le frère du conseiller. Et alors l'élu du peuple doit s'en aller pour faire place à l'élu du gouvernement ; on ordonne une élection partielle pour remplacer au conseil communal le frère du syndic, et, malgré ses protestations qu'il n'entend pas se laisser expulser et remplacer, on l'expulse et on le remplace par un autre.

Et cela se passe aux portes de Bulle, à Avry-devant-Pont, avec l'assentiment du préfet M. N. Duvillard qui voulait sans désemparer assermenter le nouvel élu, avant même de savoir si le frère du syndic était réellement et valablement destitué par le seul fait que son frère avait été bombardé syndic.

Aujourd'hui le nouveau syndic qui est un parfait honnête homme et qui a eu horreur de l'impasse où l'on a tenté de le jeter, démissionne ; mais on n'en persiste pas moins à envisager son frère comme destitué de conseiller communal.

Que pensez-vous, amis, de ce nouveau moyen tépelet de destituer les conseillers communaux, les élus du peuple pour administrer les biens des communes !

Quand on ne tient un peuple que par la terreur et le mensonge, on est bien obligé d'avoir recours à toute espèce de roueries.

Société de gymnastique.

Les membres passifs sont avisés que l'encaissement de la cotisation annuelle se fera prochainement ; ils sont priés d'y faire bon accueil.

Bulle, le 7 août 1885.

(Communiqué.) LE COMITÉ.

En vue de faciliter la pose du tablier métallique supplémentaire sur la culée gauche du pont sur la Jogne à Broc, le public est informé que le passage sur le dit pont sera intercepté durant les jours suivants : le 11 courant mardi à partir de minuit et le 12 mercredi jusqu'à minuit. La circulation s'effectuera par l'ancienne route.

Les charretiers qui auraient à cette époque de lourds transports à exécuter voudront bien se prémunir et s'arranger en conséquence.

(Communiqué.)

La surlangue.

Les nouvelles de la maladie du bétail deviennent inquiétantes. Elle vient encore de se déclarer dans le troupeau des frères Dupasquier, de Vuadens, qui se trouve au pâturage de *Tronchebellon* près de la Part-Dieu, territoire de Bulle. Enfin, au dernier moment on annonce que le troupeau de M. Henri Moura, de Grandvillard, qui alpe sur la montagne dite le *gros Lliri* est aussi coutaminé.

Ainsi nous avons la contagion sur les points les plus divers du territoire. Que chaque intéressé veille et fasse son devoir. Ici l'espionnage et la délation sont d'obligation. Mais ne pourrait-on pas envoyer quelques douzaines de ces magnifiques gendarmes qui font retentir le pavé de Fribourg de leurs talons de bottes, établir un cordon sanitaire alentour des pâturages atteints ?

Quelle magnifique occasion pour le nouveau commandant Meyer de nous prouver ses capacités stratégiques en établissant ce cordon sanitaire !

Encore un tour de vis, s'il vous plait, à la machine compressive des mauvais principes !

Un froment monstrueux.

M. Jean Paul Sottas, à Gumefens, a semé l'automne dernier les grains de deux épis d'un froment monstrueux qu'un ami lui avait donnés. Il vient d'en faire la moisson. Ces deux épis lui en ont rapporté des milliers, quelque chose comme deux quarterons ou 40 à 50 litres de froment.

L'épi de ce froment colossal est en forme de fougère ; il compte trois ou quatre fois plus de grains que l'épi du froment ordinaire ; le grain lui-même est beaucoup plus grand que celui du froment du pays ; le chaume ou la paille est aussi énorme et très rigide.

M. Jean Paul Sottas veut bien céder aux amateurs qui lui en feront la demande quelques litres de ce magnifique froment dont un épi est en montre à la devanture de l'imprimerie de la *Gruyère*.

ÉTRANGER

Italie. — *Les effets de la foudre.* — Voici, dit le *Moniteur de Rome*, quelques détails sur le sinistre de Torre Cajetani que le télégraphe nous avait annoncé :

Quoique la journée fût extrêmement chaude, le ciel s'était maintenu serein. La population se trouvait presque toute aux champs. Il n'était resté dans le village que les vieillards, les enfants et quelques boutiquiers. Vers 5 ½ heures le ciel s'est obscurci et en quelques instants un orage, comme on n'en avait jamais vu, s'est déchaîné sur Torre Cajetani et les environs. Le grondement du tonnerre et les éclairs étaient continuels. On eût dit la canonnade d'un bombardement.

Les paysans épouvantés se sont réunis et cachés dans une maison des champs. Ç'a été leur ruine ; la foudre a frappé, non pas une, mais trois fois, coup sur coup, leur refuge. En un peu plus de 5 secondes 13 personnes ont été incinérées et 23 sont restées blessées. Il n'y a pas de famille qui ne compte une victime !

Allemagne. — Le gouverneur de l'Alsace-Lorraine est définitivement désigné. Ce sera le prince de Hohenlohe qui occupera son poste vers la fin du mois d'août.

— Deux maisons se sont écroulées à Cologne. Elles contenaient 80 personnes, dont 14 sont mortes, 26 ont été blessées et 21 contusionnées. Le sauvetage a été très émouvant. Des malheureux ont dû attendre longtemps leur délivrance, quoiqu'ils pussent converser avec les pompiers et sapeurs du génie chargés du déblaiement.

Autriche-Hongrie. — On télégraphie de Narasdin la nouvelle de la destruction du village de Guibescica. 180 maisons, l'église, la cure et l'école ont été la proie des flammes.

Indes. — On mande de Calcutta que de violentes secousses de tremblement de terre ont été ressenties à Rangpour et qu'elles ont causé des dommages sérieux. Un village près de Natore a complétement disparu sous terre.

Soudan. — Une dépêche du général Grenfeld, confirmant la mort du Mahdi, dit que Kalifa-Abdoola a été reconnu pour le successeur du prophète.

Amérique. — Un violent ouragan a éclaté aux environs de Philadelphie, s'étendant sur les Etats voisins. Il y a eu cinq tués et une centaine de blessés. Les pertes s'élèvent à un million de dollars.

Le Choléra.

Le choléra vient de faire sa réapparition à Marseille où l'on signale de 30 à 35 décès par jour. On se souvient que l'été passé il sévissait déjà très violemment à Marseille, à Toulon et dans toute la contrée voisine de la Méditerrannée.

En Espagne le fléau prend des proportions toujours plus inquiétantes. C'est maintenant 4000 cas de choléra et 2000 décès signalés officiellement, c'est-à-dire en réalité peut-être 8000 nouveaux malades tous les jours et 4000 décès.

Un remède indispensable est le Bitter ferrugineux de J. P. Mosimann. (Voir l'annonce). (H 2 Y)

AUBERGE
de la
Croix-Blanche
A BULLE.

Ne voulant pas donner suite à mon projet de sous-location de l'auberge de la *Croix-Blanche à Bulle*, je viens en prévenir mon honorable clientèle dont je m'efforcerai toujours de mériter la confiance par un service empressé et par une consommation de premier choix.

1562] **Ls. Schneuwly.**

A vendre

au village de **Vuippens**, les **immeubles** appelés « *Le Villard* » et « *Le Pasquier sous la Praz* », comprenant environ 8 poses de bon terrain en pré et champ, jardin, habitation, grange, écurie, remise et étable à porcs.

Prix très avantageux. Conditions de payement favorables.

S'adresser à M. Louis Fasel, agent d'affaires, à Bulle. [1558

On offre à louer

un **domaine** de 20 poses, ayant une maraîche de la même étendue, pour le terme de 6 ou 9 années, sous favorables conditions. Le domaine est situé à 20 minutes de Bulle. [1559

Le bureau du journal indiquera.

A LOUER
un **petit logement** tout neuf.

S'adresser au bureau du journal. [1557

Agents sérieux

demandés pour vente Absinthe, Champagne, Vins blancs et rouges. Conditions avantageuses. Offres sous chiffre *H 1898 L* à Haasenstein & Vogler, Lausanne. [1556

Un bon ouvrier-maréchal,

connaissant tous les ouvrages concernant le métier, parlant le français et l'allemand et pouvant fournir de bons certificats, cherche une place, pour entrer immédiatement. — S'adresser au bureau du journal. [1545

On demande à acheter

3 à 4 vaches bonnes laitières, ayant fait trois à quatre veaux, et vêlantes pour le milieu d'août, garanties franches pour la tétine et la velaison.

Le bureau du journal indiquera. [1555

FROMAGES MAIGRES
à vendre.

Bons fromages maigres à vendre *par pièce*, à 40 centimes le ½ kilo, se trouvent toujours à la fabrique de beurre

1503] **Glasson & Musy** à **Bulle.**

Chez Francisco Moret
Café du Commerce, Bulle

Huile d'olives
très fine, à fr. 2»50 le litre.

Colonisation du CHILI

Rapports officiels très favorables. Réouverture des expéditions de bonnes familles à partir fin Août. Passage très réduit avec avance partielle du gouvernement chilien, donation de 40 hectares par famille, etc. — S'adresser à l'Agence générale d'Emigration, la seule dûment autorisée

Ph. Rommel & Cie à Bâle,
et à son agent **César Schmidt**, à Bulle.

Départs réguliers pour l'Amérique, prix très réduits. [1538

A la **Tuilerie Barras** à la **Tour-de-Trême,** on vend des

TUILES

bonne qualité garantie, à 45 fr. le mille, et de la **bonne chaux,** en en prenant 3 à 4 bosses, à 9 fr. [1553

L'Indispensable.

MM. les négociants et hommes d'affaires sont informés que le soussigné tient à leur disposition, à bas prix, l'**hectographe perfectionné** pouvant servir à tirer une centaine d'exemplaires en quelques minutes. Emploi facile.

Bulle, le 5 Août 1885.

1560] **Auguste BARRAS.**

Dans le courant du mois d'Août, ouverture de la

Librairie - Papeterie
C. OESCH, Relieur,

à **Bulle,** rez-de-chaussée de la maison de M. Blanc, ancien receveur, à côté de la Brasserie Reeb.

Atelier de Reliure et Gainerie. Fabrique de Registres.

Spécialité de reliures de livres de prières en cuir, velours, caoutchouc, corne, imitation pure d'ivoire, nacre, écaille; garnitures et ornements.

Fabrication de boîtes et étuis, encadrements de tableaux et photographies, couronnes de laurier et de chêne, fleurs funéraires. — Glaces de toutes grandeurs, avec encadrements dorés et polis.

Baromètres et **thermomètres,** système Schatzmann, **pour fromageries et laiteries.**

Livres de prières et d'école. Tous articles de papeterie. Fournitures de bureaux et d'école. Articles de maroquinerie. Albums, étuis à cigares, porte-monnaie, poches en cuir, etc., etc.

Service prompt et raisonnable, marchandises de première qualité.

Se recommande

1561] **C. Oesch,** relieur, à **Bulle** et **Gessenay.**

Grand choix de

MACHINES AGRICOLES
telles que :

Machines à battre, à main et à manège.
Hâche-paille de constructions diverses.
Manèges à un et deux chevaux.
Concasseurs d'avoine.
Coupe-raves.
Pressoirs à fruits et à raisins.

Nous tenons en outre : Pompes à purin (très avantageux); Auges à porcs en fonte qui sont plus pratiques que celles en bois et en pierre et viennent beaucoup meilleur marché.

SCHMID-BERINGER & Cie., Fribourg.

Conditions de payement avantageuses. [1540

PENDANT LES CHALEURS
nous recommandons la cure complète du véritable

COGNAC FERRUGINEUX GOLLIEZ
à la marque des deux palmiers

apprécié depuis 12 ans comme réparateur, excellent fortifiant et par sa réelle efficacité contre l'anémie, les pâles couleurs, le manque d'appétit, les maux de cœur, mauvaises digestions et la faiblesse générale ou locale.

Eviter les contrefaçons en exigeant sur chaque flacon la marque des deux palmiers.

Le litre **5 francs,** *le demi-litre* **2 fr. 50.**

Dépôt général : Pharmacie GOLLIEZ, à Morat, où chacun peut demander la cinquième édition de l'intéressante brochure *gratuite* intitulée: *Hygiène et premiers secours en attendant le médecin.* (4705 x) [1522

PARATONNERRES.

Spécialité d'installations
EN TOUS GENRES.

Système perfectionné; matériaux de 1er choix; construction éprouvée par un longue expérience; solidité garantie de bonne conductibilité.

Ornementation à volonté.

Vérifications et Réparations.

ETUDES, RENSEIGNEMENTS ET DEVIS SUR DEMANDE.
Installations nombreuses; listes et références à disposition.

Louis Fatio, Constructeur **14, St-Roch, 14** **Lausanne.**

Fournisseur de l'Etat et de plusieurs autorités et administrations. [1391

Un remède indispensable à toute famille

est le **Bitter ferrugineux** (Eisenbitter) de Joh. P. Mosimann, pharmacien à Langnau, Emmenthal. Ce médicament, composé d'herbages **les plus recherchés** des montagnes de l'Emmenthal est un **fortifiant très-actif** qui **purifie et renouvelle le sang** et rend **une nouvelle vigueur à toute personne faible.** — La bouteille pour la cure de 4 semaines ne coûtant que 2 fr. 50, le rend accessible à **toutes** les bourses. (H 1 Y) [1241

Dépôts dans les **pharmacies : à Bulle,** *Gavin;* **Romont,** *Robadey.*

Maladies des yeux.

Le **Docteur Eperon,** médecin-oculiste, ancien chef de Clinique ophthalmologique à Paris, donnera, à partir du 1er août, des consultations sur les maladies des yeux, à **Moudon,** Hôtel de la Poste, tous les *lundis matins,* de 7 à 11 heures, et à **Vevey,** tous les *samedis matins,* de 9 à 11 heures, Hôtel des Trois Rois. (H 1350 L) 1554

A. DEMIERRE
Chirurgien - Dentiste,

à Bulle, au 2me étage de la maison dite des *Chanoines,* près de l'église.

Extractions de dents. Aurifications. Dents artificielles. [1470

J. Pfister, médecin à **Ormalingen** près Bâle, guérit par correspondance **les maladies des voies urinaires.** (H 3013 Q)

A BULLE

il est offert à vendre une **belle maison,** de bonne construction, sise en la Rue de Bouleyres, comprenant 2 logements séparés, magasin, four pour confiseur, buanderie, 2 jardins et charmille.

Clientèle du magasin assurée.

Conditions de vente des plus avantageuses.

S'adresser à M. Albert Berthoud à Bulle, ou au soussigné au dit lieu.

1547] **A. DAVET.**

Eaux et Bains de Montbarry.

A 40 min. de **BULLE** — Hôtel-chalet du MOLÉSON — Service d'omnibus

Altitude 827 m. Site alpestre le plus splendide de la Gruyère, au pied du Moléson.

Eaux minérales sulfureuses: Hydrogène sulfuré, acide carbonique, sulfate de magnésie, etc.

Rhumatismes. Maladies des voies digestives et respiratoires, des os, de la peau, etc. — Scrofulose. Electrothérapie. Cure de lait.

L'omnibus part de l'Hôtel de l'Union à Bulle à 8 h et à 2 heures du jour.

Médecin : Dr. Pégaitaz.
Gérant : Alph. Wæber, à l'*Union,* à Bulle.

Louis Fasel
Agent d'affaires,

a l'honneur d'informer le public qu'il vient d'ouvrir son bureau à **Bulle,** au rez-de-chaussée de la maison de MM. Glasson frères, en face de l'*Hôtel des Alpes,* et à côté de la Banque populaire.

Il se charge spécialement de recouvrements amiables et juridiques, représentation dans les faillites et discussions, tractation d'affaires contentieuses et non contentieuses, gérance d'immeubles, etc.

Paratonnerres

Système perfectionné et garanti.

Vérifiés gratuitement pendant 2 ans après installation.

Vérification et réparation d'anciens paratonnerres.

Références a disposition.

Gustave Wehner
à BULLE. [1407

Chaux-four

ouvert à la **Tuilière de Bulle,** dès le 6 août.

1552] ULRICH Frères.

Le meilleur remède très efficace reconnu pour enlever promptement, d'une manière sûre, non douloureuse et sans danger

Cors aux pieds
cals, durillons, verrues

est selon de nombreuses attestations

l'Acetine

du pharmac. Wankmiller à Weilheim.

Prix de la boîte fr. 1»50. — Dépôts: *Pharmacies, à Bulle:* A. Rieter, Paul Sudan; *Châtel-St-Denis:* H. Wetzstein; *Romont:* Gust. Comte. (H 81209) [1516

Imprimerie de la *Gruyère.* Gérant: Ch. Morel